



RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00124

Numéro SIREN : 503 268 385

Nom ou dénomination : P.R.H.L.

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2016 sous le numéro de dépôt 2117



SARL P.R.H.L.
Les Jarijoux- Route de Paris
24750 CHAMPCEVINEL

Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions de l'article L224-3 du Code du Commerce, par décision unanime des associés en date du 8 Août 2016, j'ai établi le présent rapport sur la situation de la société et aussi afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à :

- analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation,
- contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à vérifier que les montants des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Périgueux, le 29 Août 2016



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

INSCRITS AU BARREAU DE PÉRIGUEUX

Marie-Laurence BRUS

Avocat associé spécialiste en Droit des Sociétés,
Commercial, des Affaires et de la Concurrence
Qualifications Fusions et Acquisitions
Baux – Fonds de commerce
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
IAE et DESS

Jacques LEFAURE

Avocat associé spécialiste en Droit du Travail

Didier MARSOLLIER

Avocat associé spécialiste en Droit Fiscal et Droit Douanier
Qualification spécifique en contentieux fiscal
IAE et DJCE

Guillaume POMIER

Avocat associé
DJCE

Sophie SOULIER

Avocat associé

N/Réf. : PRHL/TX/GP/SLF

Dossier suivi par Sylvie LIMA FERREIRA

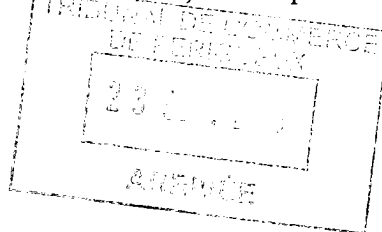
Monsieur le Greffier

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE
PÉRIGUEUX**

3 Place Yves Guéna

24009 PÉRIGUEUX CEDEX

BOULAZAC, le 22 septembre 2016



Monsieur le Greffier,

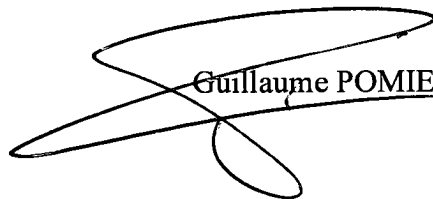
En vue de la transformation de la **S.A.R.L. « P.R.H.L. »** en **S.A.S.**, nous vous prions de trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, un exemplaire du rapport du Commissaire à la transformation établi en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le certificat de dépôt de **ce rapport daté au plus tard du 23 Septembre 2016.**

Les frais consécutifs à cette formalité seront à imputer sur notre compte, comme d'usage.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Guillaume POMIER